

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2015/1111

Attribution d'une subvention ponctuelle de fonctionnement de 2 000 euros à l'Association
"Patronage Scolaire Laïque de Montchat"

Direction des Sports

Rapporteur : M. CUCHERAT Yann

SEANCE DU 1 JUIN 2015

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 3 JUIN 2015

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 22 MAI 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 3 JUIN 2015

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme LEVY (pouvoir à Mme MADELEINE), M. PHILIP (pouvoir à M. MALESKI), M. TETE (pouvoir à Mme CHEVALLIER), M. ROYER (pouvoir à Mme TAZDAIT), M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES :

2015/1111 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION PONCTUELLE DE FONCTIONNEMENT DE 2 000 EUROS A L'ASSOCIATION "PATRONAGE SCOLAIRE LAÏQUE DE MONTCHAT" (DIRECTION DES SPORTS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 11 mai 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

L'Association « Patronage Scolaire Laïque de Montchat » (PSLM), créée en 1913 et affiliée à la Fédération Française de Gymnastique (FFG), propose diverses activités sportives pour un panel très large de population. En effet, ses activités vont du baby gym (à partir de 18 mois) à la gymnastique adulte (jusqu'aux seniors) en passant par la gymnastique artistique et la danse pour les enfants et les adolescents.

Elle compte près de 700 adhérents, dont 140 licenciés (9 hommes et 131 femmes), 118 ayant -18 ans (chiffres de la saison 2014-2015) et occupe des locaux municipaux 33 rue Jeanne d'Arc à Lyon 3^e intégrant notamment une salle de gymnastique et une salle de danse.

L'Association PSLM a reçu, au titre de la saison sportive 2014-2015, une subvention de fonctionnement général de 12 000 €.

Nous avons observé que cette année le montant de cette subvention ne correspondait pas totalement à la réalité de ses activités. En effet, l'Association PSLM a dû faire face aux frais de déplacement et d'hébergement de ses gymnastes ayant participé aux ¼ de finale de la Coupe de France de Gymnastique à Saint-Lô (Manche), puis qui se sont qualifiés pour la ½ finale à Avoine (Indre et Loire).

L'Association PSLM a sollicité la Ville de Lyon pour l'octroi d'une subvention de 6 000 €.

Je vous propose qu'une subvention ponctuelle de 2 000 € soit allouée à l'Association PSLM pour cette prise en charge.

Vu l'avis du Conseil du 3^e arrondissement ;

Oùï l'avis de la commission Sports, Jeunesse, Vie associative ;

DELIBERE

1- Une subvention ponctuelle de 2 000 € est allouée à l'Association « Patronage Scolaire Laïque de Montchat » pour la participation de ses licenciés à la Coupe de France de Gymnastique.

2- La dépense en résultant, soit 2 000 €, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2015, ligne de crédit 42013, article 6574, fonction 40, programme SPANIMAT « évènements sportifs de proximité », opération SPMANI.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Y. CUCHERAT